L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 13 MARS.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Samedi matinée, Samedi et Dimanche soirs, 13 et 14 mars,
TROIS DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS du Comédien Américain
Mr B. MACAULEY,
dans son rôle caractéristique de
"UNCLE DAN'L,"
Député shérif de Jarvis Section,
dans la Comédie Originale de Locke, intitulée: A Messenger from Jarvis Section.
Avec nouveaux décors et accessoires.
LUNDI, 15 mars—
Compagnie d'opéra burlesque de COLVILLE.
13 mars—

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

M. BIDWELL annonce respectueusement que son engagement avec la fameuse

COLVILLE
Opera Burlesque Company

La plus grande et la plus complète organisation existant, pour la représentation de pièces légères, est
Limité à deux semaines, commençant
Lundi Soir, 15 Mars 1880,
Avec la troupe complète, comprenant
40.....ARTISTES.....40
Qui paraîtront aussi Mardi soir et Mercredi en matinée, pour la première fois à la Nouvelle-Orléans, dans la grande pièce burlesque de Byron, en 2 actes, avec cette troupe cette saison, (Il Trovatore)
IL TROVATORE.
Mercredi et Jeudi Soirs—Le grand succès de la saison, avec sa grande mise en scène,
OXGEN, Or Gas in Burlesque Metre.
Vendredi et Samedi Soirs et Samedi en matinée, la nouvelle pièce burlesque, en 2 actes, intitulée la
MAGIC SLIPPERS.
Samedi Soir, 20 mars—Pour cette soirée seulement, costumes complètement neufs et décors nouveaux,
ROBINSON CRUSOE.
Retenez vos places pour toutes les pièces. Pour la seconde et dernière semaine—Babes in the Wood, Blue Beard, Piff Paff et Bohemian Gy-url.
13 mars—

GRAND OPERA HOUSE,
Au coin des rues Canal et Dauphine.

M. HALL annonce respectueusement le début à la Nouvelle-Orléans de la grande tragédienne,
MISS NEILSON,
représentant les héroïnes des pièces de Shakespeare,
secondée par des acteurs de talent, parmi lesquels nous citerons M. EDWARD COMPTON, du Théâtre Royal, de Londres;
MM. H. A. Weaver, F. W. Sanger, O. H. Bradshaw, L. F. Rand, W. A. Etynge, Edwin Cleary, J. H. Miller, E. M. Leffingwell, G. Billings, Henry Weaver, Jr., Joséphine C. Bailey, Mme F. A. Tannehill, Mme H. A. Weaver, Katie Baker, Lizzie Goode.
Mardi, 8 mars, Mercredi et Vendredi soirs,
Roméo et Juliette.
Mardi, Jeudi et Samedi soirs, et Samedi en matinée.
Twelfth Night,
de Shakespeare.
Il n'y aura pas de représentation Dimanche.
Lundi—Miss NEILSON—ROSALIND.
Des sièges peuvent être retenus pour la semaine prochaine.

GRAND OPERA HOUSE.
Coin des rues Dauphine et Canal.

Lundi, mercredi et vendredi soir, et mercredi en matinée,
Miss NEILSON dans le rôle de
ROSALIND,
de la comédie de Shakespeare,
AS YOU LIKE IT.
JEUDI Miss NEILSON dans le rôle de Julia de la comédie de Knowles,
THE HUNCHBACK.
SAMEDI en matinée,
LADY OF LYONS.
SAMEDI soir, Miss NEILSON produira pour la première fois à la Nlle-Orléans un des chefs-d'œuvre de Shakespeare.
MEASURE FOR MEASURE.
13 mars—

THEATRE ST-CHARLES.
D. BIDWELL, Propriétaire et Directeur.

Pour un court engagement
Les Merveilleux
MIDGETS.
Parfaits Spécimens de l'Humanité—Les Plus Petits qui Existent.
GEN'L MITE,
Age: 15 ans. Poids: 9 livres.

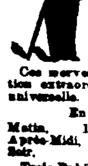

MAJOR ATOM,
Age: 10 ans. Poids: 15 livres.
Ces merveilles humaines ont créé une excitation extraordinaire et commandé une attention universelle.
En Exhibition Tous les Jours.
Matin, 10 à 12, Après-Midi, 2 à 3, Soir, 7 à 9. Prix d'Entrée, Vingt Cinq Cents.
Trois Exhibitions par jour. 7 mars

GRUNEWALD HALL.
LE PROF. G. H. CROMWELL,
Le grand démonstrateur des arts.
Cinq soirées et cinq matinées.
Programme des séances.
Samedi soir, 13 mars,
La Suisse et les Alpes.
Matinée de samedi.
Versailles, la ville splendide.
Lundi soir, 15 mars.
Un grand Tour en Europe.
Mardi soir, 16 mars,
L'Allemagne et le Rhin.
Matinée de jeudi.
L'Italie, le pays des arts.
Donation des recettes brutes à l'association du monument de Lee.
Mercredi soir, 17 mars.
L'Irlande et le lac de Killarney.
Matinée de mercredi—Même sujet.
Donation des recettes brutes au fonds de secours irlandais.
Jeudi soir, 18 mars,
Rome, la ville éternelle.
Matinée de jeudi. Même sujet.
Donation des recettes brutes aux orphelins de la Nlle-Orléans.
Vendredi soir, 19 mars.
Paris, la magnifique ville.
Samedi soir, 20 mars.
L'Amérique, notre pays.
New-York, Washington, etc.
Matinée de samedi.
Londres, la grande ville.
Grandes personnes—Entrée............50 cents
Enfants............25 cents
Pas de frais extra pour sièges réservés achetés au magasin de musique de Grunewald.
Portes ouvertes à 7 1/2 h. On commence à 8 h. On peut faire venir les voitures à 9.45 h.
13 mars

CONCERT-BÉNÉFICE.

Mélodie Irlandaise au Théâtre Français de l'Opéra.

DANS la soirée du jour de St Patrick, un grand concert vocal et instrumental sera donné sous les auspices de la Société de St Vincent de Paul, au théâtre de l'Opéra Français pour le bénéfice du peuple souffrant de la famine en Irlande. Le concert consistera en musique et en chansons irlandaises, mélodies de Moore et autres airs populaires, les exercices étant sous la direction du Prof. H. A. Blake.
Nombre des meilleurs chanteurs amateurs ont offert leurs services. Le major Tim O'Neile récitera "Erin's Flag" le beau poème du Père Ryan.
11 mars—

1841. S. DAVIS, Jr., 1841.
JAMBONS
MARQUE DIAMOND
ET BREAKFAST BACON,
CINCINNATI.

La Commission du Centenaire des Etats-Unis a décerné un prix pour les Jambons exposés.
1° L'excellente saveur de la chair,
2° L'avantage qu'ils offrent de se conserver longtemps, démontré par la parfaite fraîcheur de Jambons fumés dans l'hiver de 1873
S. DAVIS Jr. & CO.,
303 à 313 Broadway.

La marque célèbre ci dessus de Jambons, connue en certains lieux comme le "Westphalie d'Amérique," est toujours représentée par les consignés, agents depuis 25 ans, et se vend en lots au gré des acheteurs.

VOSE BROTHERS,
81 RUE MAGAZINE.
28 fév—1m—Mar J S

TROIS NÉCESSITÉS:
L'EAU, LE GAZ
—ET—
UN BON "CITY DIRECTORY."
Ne manquez pas de vous procurer le CITY DIRECTORY de 1880 de
SOARDS,
qui vient de paraître.
Prix............$5 00
AUTRE AVANTAGE:
Les personnes achetant le "Directory" de son agent recevront un billet qui leur permettra de consulter gratuitement tous les principaux "City Directories" des Etats-Unis.
Adressez-vous à
L. SOARDS & Co., Editeurs.
No. 8, Commercial Place, coin Camp.
10 Sept—

L.S.L.
PRENEZ AVIS.

1° Que l'ordre du maître de poste général contre la livraison de ses malles est rappelé.
2° Que c'est la seule loterie qui ne soit pas déclarée frauduleuse par le gouvernement.
3° Que cette loterie est la seule en faveur de laquelle le peuple de l'Etat ait voté et la seule qu'il ait endossée.
Washington, 27 fév.—Ce qui suit est la lettre du maître de poste général Key, aux maîtres de poste de la Nouvelle-Orléans et de New-York:
Le 13me jour de novembre 1879, j'ai lancé un ordre, à vous adressé, prohibant le paiement de tout mandat de poste à M. A. Dauphin, ou M. A. Dauphin, secrétaire, ou M. A. Dauphin, P. O. Box 692 et 392 Broadway, New-York, et la remise de toutes les lettres enregistrées à eux adressées, aux maîtres de poste dans les bureaux desquels elles ont été déposées. Cette personne ayant institué un procès contre moi pour enjoindre l'exécution de cet ordre, et ayant fait appel à la Cour suprême des Etats-Unis, et ayant ce jour présenté un certificat du gouverneur et des officiers d'Etat, de l'Etat de la Louisiane, pour prouver qu'il a rempli toutes les formalités requises par l'Etat et autre témoignage, et s'étant pas convaincu par le témoignage à moi soumis, que le dit M. A. Dauphin fasse commerce d'obtenir de l'argent, par les malles, au moyen de prétentions fausses et frauduleuses, par le présent avis, j'autorise et ordonne la suspension de cet ordre, en tant qu'il concerne le dit Dauphin, jusqu'à ce que l'affaire ait été instruite et jugée par la Cour suprême des Etats-Unis.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.,
LE MARDI, 13 AVRIL 1880.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE D.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la Compagnie,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 13 AVRIL 1880,
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots d	1,000,		5,000
20 Lots d	500,		10,000
100 Lots d	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nlle-Orléans (Lne.)
Par Bons sur la poste ou lettres enregistrées contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage de $2 du
Mardi, 13 AVRIL 1880.
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages, de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires en autres sont des imposteurs.

MAISON ÉTABLIE EN 1840.
PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

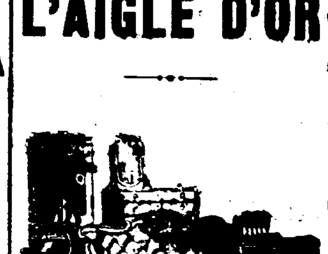

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotonline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher
en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,
de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.
PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.
Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.
LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

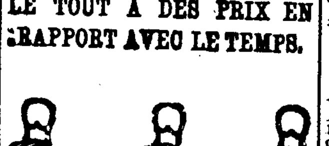

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,
A bon marché pour du comptant.

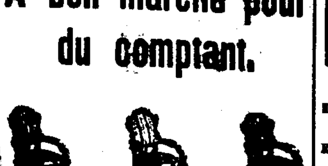

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis.
Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

197 lots de terre au-dessus des et attenant aux Abattoirs du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company et connus sous le nom de Lesseps Brick Yard.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—JEUDI, 18 mars, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la "Bourse d'Encan des Marchands", rue Royale, entre Douane et Canal, sans limite ou réserve.
197 lots ou portions de lots de terre de valeur compris entre la rue Peters et la voie du chemin de fer du Mississippi—comme il est indiqué sur un plan exposé à la Bourse.
Les conditions sont: Une moitié du prix d'adjudication comptant, l'antre à un crédit de douze mois, en billets souscrits par les acquéreurs et portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. La clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets en totalité ou en partie, les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.
Les actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
12mars..6f

POUR LE COMPTE D'UN PROPRIÉTAIRE ABSENT.

La magnifique résidence en briques à deux étages No 250 rue Commune, entre celles Remparts et Bassin, Premier District.

La résidence à deux étages No 238 rue de la Douane, Second District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 13 mars 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—
1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Commune, Bassin, Remparts et Gravier, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Commune, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques, à deux étages, ayant deux chambres au rez-de-chaussée, deux chambres au second étage, grand corridor, grande cuisine en briques se reliant au corps principal de logis, waterwork, cuve, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro 250 de la rue Commune.
2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Tremé et Marais, mesurant 25 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 114 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, ayant environ 5 chambres, avec cuisine, cuve, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 238 rue de la Douane.
Conditions: La moitié comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque, avec le privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'au paiement final, avec la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des billets ou d'une partie quelconque des dits billets, et les autres clauses habituelles. L'acquéreur devra tenir les édifices assurés pour un montant égal à celui des billets fournis et transférer les polices d'assurance aux porteurs des dits billets; il sera également tenu de rembourser la prime d'assurance non expirée, et devra, au moment de la vente, faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.
Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs. 7 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du Second District admirablement situées.
Au coin des rues Royale et Dumaine
No 213 rue Royale, entre Dumaine et St Philippe.
Nos 63 et 65 rue Dumaine, entre celles Royale et Bourbon.
Marguerite de Lagrese femme de Casimir Casanbon vs. Marguerite Morrigou femme de Jean Bayro et autres.
No 25872—Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale—SAMEDI 20 mars 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, il sera vendu en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13 janvier 1880 et signé le 17 janvier 1880 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans et conformément aux délibérations d'une assemblée de famille homologuées le 5 février 1880, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:
1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet No 56, borné par les rues Royale, Dumaine, St Philippe et Bourbon, désigné par la lettre A, d'après un plan ou croquis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 3 juillet 1879. Le dit lot forme le coin des rues Royale et Dumaine et mesure 4 après ledit plan 27 pieds 8 pouces de face à la rue Royale, 40 pieds 5 pouces de face et de profondeur à la rue Dumaine, 27 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du fond le divisant du lot C, et 40 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté le divisant du lot B.
2° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que le lot ci-dessus décrit désigné par la lettre B sur le plan dont il est question ci-dessus mesurant comme suit, à savoir: 42 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, 40 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, à laquelle distance la dite propriété se rétrécit à angle droit, 8 pieds 11 pouces, et une seconde profondeur de 14 pieds 5 pouces se rétrécissant encore au dit point à angle droit 8 pieds 1 pouce, et ayant une troisième profondeur de 20 pieds 10 pouces et 2 lignes, 66 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé auquel point le dit lot s'élargit 15 pieds 7 pouces et 4 lignes à angle droit, et a une seconde profondeur de 8 pieds 11 pouces et 6 lignes et 4 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur dans le fond. Cette propriété porte le No 213 de la rue Royale.
3°—UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district que la première et la seconde propriété décrites plus haut, désigné par la lettre C sur le plan en question plus haut, et mesure 35 pieds, 3 pouces et 2 lignes de face rue Dumaine, sur 47 pieds 7 pouces de profondeur du côté où il est séparé du terrain A, et d'une partie du terrain B, point auquel le dit terrain se rétrécit à angle droit, 14 pieds, 5 pouces et a une seconde profondeur de 8 pieds 1 pouce, 33 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur de l'autre côté où il est séparé du terrain D, et 20 pieds 10 pouces et 2 lignes de largeur à l'arrière plan. Cette propriété porte le numéro 63 rue Dumaine.
4° UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré d'ilet que les trois propriétés ci devant décrites, désigné par la lettre D sur le plan mentionné plus haut, et mesure 54 pieds 5 pouces 2 lignes de face rue Dumaine, 94 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur du côté où il est séparé des terrains B et C, 94 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté, et 54 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur à l'arrière plan. Cette propriété porte le No 65 rue Dumaine.
Conditions:—Un tiers comptant et le reste à crédit pour des billets à un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement et garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, les dits billets divisés en coupons, et les parties intéressées l'exigent, l'acquéreur faisant assurer la propriété et transférant la police d'assurance aux détenteurs des billets; en cas de procès pour la perception des billets, l'acquéreur devant payer les honoraires de l'avocat fixés à 5 pour cent sur le montant réclamé et tous les autres frais, s'il y en a, l'hypothèque couvrant aussi ces frais. L'acquéreur paiera comptant, suivant son gré, la totalité du prix de l'adjudication. La clause de non aliénando sera insérée dans l'acte de vente de la dite propriété dans l'année courante en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Jas. Fahey, notaire.
29fév—29—7-14-20mars.

PAR S. GUINAULT.

Magnifiques Vaches laitières créoles.

PAR S. GUINAULT, Encanteur, Bureau Passage de la Bourse et Bienville — LUNDI, 15 mars 1880. Il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Bienville, à l'écurie de Mimi Delord—

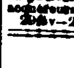

25 belles vaches laitières, une vingtaine avec veaux et la balance sur le point de vêler.
Conditions—Jusqu'à $150, comptant; et au-dessus de $150, six mois de crédit, en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
12 mars—

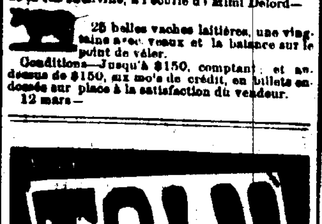

GUÉRISON CERTAINE POUR
Les Rhumes, Toux, Maux de Gorge, Bronchites, l'Asthme, la Consomption
Et toutes les maladies de la Gorge et des Poumons
Composé scientifiquement du Baume de Tolu, de candi dur crystallisé, de vieux Rye Whisky et d'autres toniques. La prescription est connue de nos meilleurs médecins, qui recommandent le remède, et l'analyse faite par un de nos chimistes les plus éminents, le Prof. G. A. MARINER de Chicago, est sur l'étiquette de chaque bouteille. Les médecins savent tous que le TOLU, le CANDI DUR et le RYE déterminent le plus grand soulagement dans les cas de toux, de rhumes, d'influenza, de bronchite, de maux de gorge, de faiblesse de poumons, ainsi qu'en début ou dans la période avancée de la Consomption.
Employé comme breuvage et pour ouvrir l'appétit, il n'est pas de tonique plus agréable. Le goût en est délicieux et son usage bienfaisant. Dans les cas de faiblesse ou de débilité, il donne de la force et du ton au système dont il active l'action.
Mis en grandes bouteilles pour l'usage des familles.

AVERTISSEMENT.—NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER par les marchands sans scrupule qui essaieront de vous vendre du Rock and Rye, au lieu de notre TOLU ROCK and RYE, qui est le seul véritable article médicamenteux, ayant un TIMBRE DU GOUVERNEMENT sur chaque bouteille.
LAWRENCE & MARTIN, Propriétaires.
111 Madison street, Chicago.
EN VENTE A LA NOUVELLE-ORLÉANS par tous les pharmaciens, épiciers et marchands de vin, en gros, chez I. L. LYONS, FLASH, PRESTON & CO., et F. HOLLANDER, qui le vendront au commerce aux prix du fabricant. Au détail, par les pharmaciens en général.
25 fév—1 an—MJS—a.l.1.2e.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GRANDE VENTE IMPORTANTE
—DE—
Propriétés de très grande valeur, parfaitement situées, dans le Premier et Second District.

Actions de Chemins de Fer et de Compagnies d'Assurance.
Warrants des Etats-Unis, Etc.
Nos. 71, 73 et 75 rue Carondelet, entre Perdido et Poydras.
No. 62 rue du Camp, entre Gravier et Natchez; Bank Alley, entre les rues Natchez et Gravier, bâtisse occupée par le "New Orleans Democrat."
Coin des rues Gravier et Bank Alley, maintenant occupé par J. H. Keller.
No. 59 rue St-Charles, entre les rues Union et Gravier.
Coin des rues Bienville et Bourgogne.
No. 145 rue Bienville, entre celles Bourgogne et Dauphine.
No. 67 rue Dauphine, entre celles Conti et Bienville.
No. 119 rue Conti, entre celles Dauphine et Bourgogne.
No. 96 rue Dauphine, entre celles St-Louis et Conti.
No. 65 rue Bourgogne, entre celles Conti et Franklin.
Nos. 144 et 146 rue Conti, entre celles Bourgogne et Remparts.
Rue St-Philippe, entre celles Bourbon et Dauphine.
No. 45 rue du Bassin, entre celles Douane et Bienville.
Nos. 219, 221, 223, 225, 225 1/2, 227 et 229 rue Dauphine, entre celles St-Philippe et Dumaine.
No. 119 rue de Chartres, entre celles Toulouse et St-Louis.
Nos. 102 et 104 rue de Chartres, entre celles Conti et St-Louis.
No. 83 rue Dauphine, entre celles Conti et St-Louis.
No. 62 rue St-Pierre, entre celles Royale et Bourbon.
267 Actions de $100 chacune du Fond Capital de la New Orleans City Railroad Company.
Certificats de terre des Etats-Unis.
73 Actions de $50 chacune du Fond Capital de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
Certificats de Pensions de l'Etat de la Louisiane.

SUCCESSION
DE FRANÇOIS EDMOND DUPUY.

No. 41,626—Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.
Veuve Samuel Moore et al. vs. Dorestan Dalcour, tuteur naturel, et als.
Procès en Partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—SAMEDI, 10 avril 1880, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 29me jour de janvier 1880, et signé le 3 février 1880 et conformément aux délibérations de famille homologuées le 28 février 1880, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1—Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre M, sur un devis ou plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, mesurant 23 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages No 71 rue Carondelet. Vendu sujet à un bail à MM Kirkpatrick & Co. au taux de $75 par mois, payable mensuellement et expirant le 31 octobre 1880.
2—Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par la lettre L, sur un devis ou plan fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, mesurant à peu près 22 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet sur 120 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magnifique magasin en briques à quatre étages No 73 rue Carondelet. Le rez-de-chaussée est vendu sujet à un bail à D. M. Seymour, au taux de $40 par mois, payable tous les mois et expirant le 30 septembre 1880.
3—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par la lettre K, sur un devis ou plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, mesurant à peu près 23 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet sur 120 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magnifique magasin en briques à quatre étages No 75 rue Carondelet. Ces trois propriétés ci-dessus décrites furent acquises par feu François Edmond Dupuy comme suit: Une partie de Jean François Clay, par acte pardevant A. Mazureau, notaire, le 3 mai 1859; une partie de la succession de Richard Russell, par acte pardevant H. Pedesclaux, notaire décédé, le 30 mars 1879, et une partie de C. H. Taney, par acte pardevant A. Mazureau, notaire décédé, en date du 7 avril 1860.
4—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre R d'après un plan ou devis fait par Arthur de Armas, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Camp, Gravier, Natchez et Bank Alley, mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue du Camp sur 70 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages, No 62 rue du Camp, et en ce moment occupé par le "New Orleans Democrat."
5—Un certain morceau de terre dans le même ilet que celui décrit ci-dessus ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre S sur un devis ou plan fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, mesurant 21 pieds 7 pouces de face à Bank Alley sur 43 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Natchez, et 43 pieds 10 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de profondeur. Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages maintenant occupés par le Democrat de la Nouvelle-Orléans. Les dites propriétés décrites en quatrième et cinquième lieu devront être vendues en bloc et ont été acquises par le défunt François Edmond Dupuy de Robert Ferriday suivant acte passé pardevant Théodore Seghers, ci-devant notaire en cette ville, le 9 jour de juillet 1839. Vendu sujet à un bail à M. E. A. Burke au taux de 116.66 2/3 par mois, payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1881.
6—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par la lettre T sur un devis ou plan dressé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Camp, Gravier, Natchez et Bank Alley, mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier sur 71 pieds de profondeur et face à Bank Alley et formant le coin des rues Gravier et Bank Alley. Les améliorations comprennent le beau magasin en briques à trois étages étant la même propriété acquise par François Edmond Dupuy de Horace C. Cammack conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 22 novembre 1836.
7—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre Z, sur un plan ou devis fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Charles, Union, Gravier et Carondelet, mesurant 21 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Charles sur 88 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magnifique magasin en briques à quatre étages avec colonnes en fer et balcon couvert connu par le No 59 rue St-Charles, étant la propriété acquise par le défunt François Edmond Dupuy de Pierre Casenave, Aaron Jacob Jacobs et Gershom Kursheedt, exécuteurs du défunt Judah Touro, conformément à un acte passé pardevant Thos. Layton, ci-devant notaire en date du 24 avril 1854.

SECOND DISTRICT.

8—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan ou devis fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, Bienville et Bourgogne, mesurant 19 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 150 pieds 8 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent cette grande maison à trois étages avec mansarde, deux salons, corridor, et escalier au rez-de-chaussée, deux chambres, escalier et corridor au second étage, 2 chambres, corridor au troisième étage, et 2 chambres dans la mansarde, une grande bâtisse en briques à deux étages avec cuisine et 2 chambres au rez-de-chaussée, cuve, waterworks, etc., portant le numéro municipal 67, Dauphine, étant la même propriété acquise par J. François Edmond Dupuy de John Parker, conformément à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 20 novembre 1867.
9—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre D, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dauphine, Bourgogne et St-Louis, mesurant 25 pieds 11 pouces de face à la rue Conti sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison à un étage, ayant quatre chambres, etc., étant la même propriété acquise par François Edmond Dupuy de Jean Bebian, suivant acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 24 juillet 1848. Cette propriété porte le No 119 rue Conti.
10—Un certain lot de terre, dans le même ilet, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre E, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, mesurant 26 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine sur 80 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par François Edmond Dupuy de Jules Bazin et Newton Hanbuchon, par acte devant Théodore Guyol, notaire, le 20 août 1873.
11—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre E, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Remparts et Conti, mesurant 24 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, ayant quatre chambres, deux cabinets, etc., étant la même propriété acquise par François Edmond Dupuy d'Etienne Sylvestre, par acte devant Félix Grima, notaire, le 26 mars 1843.
12—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre I, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Bourbon et Dauphine, et mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue St-Philippe, sur 150 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, ayant 6 chambres, une cuisine en briques à un étage, ayant trois chambres, citerne, lieux d'aisance, waterworks, etc.
13—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre J, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Bourbon, Dauphine et Ursulines, mesurant environ 32 pieds 1 pouce de face à la rue St-Philippe, sur 150 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, ayant six chambres, une cuisine en briques à un étage, avec trois chambres, lieux, waterworks, etc.
Les deuxième et troisième propriétés ci-dessus décrites étant les mêmes propriétés acquises par François Edmond Dupuy, de Joachim Viosca, par acte devant Eusèbe Bouny, notaire, le 6 septembre 1866.
14—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre N, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues du Bassin, Franklin, Douane et Bienville, mesurant 32 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Franklin, et courant en profondeur entre lignes parallèles d'une rue à l'autre, 127 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage avec attique, quatre chambres, deux cabinets, et galerie fermée au rez-de-chaussée, deux chambres dans l'attique, une bâtisse en briques à deux étages avec trois chambres au rez-de-chaussée, trois chambres au premier étage, une autre bâtisse faisant face à la rue Franklin hangar, latrines, waterworks, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 45 rue du Bassin, étant la même propriété acquise par François Edmond Dupuy de Jean Claiborne, par acte passé devant Félix Grima, notaire, le 24 février 1845.
15—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre Q sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St Philippe, mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la magnifique résidence en bois, de famille, ayant 6 chambres, une bâtisse en briques à deux étages avec quatre chambres au rez-de-chaussée et quatre chambres au second étage, latrines en briques, hangar, waterworks, citerne, etc., le tout divisé en trois corps de logis. Cette propriété porte les numéros municipaux 227 et 229 rue Dauphine. Acquis par feu F. E. Dupuy de M. et Mme Joseph et Rosalie Prados, par acte passé devant Achille Chiapella, notaire, le 4 mars 1844.
16—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre P sur un plan tracé par Arthur de Armas, daté du 20 décembre 1879, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 52 pieds 3 pouces et 3 lignes de face rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison de résidence de famille, en briques, à un étage, avec six chambres, une autre bâtisse en briques, à deux étages avec deux chambres au second étage, galerie devant et derrière; une bâtisse en brique à deux étages, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée, deux hangars en briques à deux étages et deux lieux d'aisance, hydran, citerne, etc. Toute la propriété est divisée en trois parties et porte les numéros municipaux 223, 225 et 225 1/2 rue Dauphine, elle a été achetée par feu F. E. Dupuy de J. B. Carles, pardevant E. Bouny, le 11 janvier 1866.
17—Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre O sur un plan tracé par Arthur de Armas, daté du 20 décembre 1879, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 26 pieds 9 pouces 2 lignes de face rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage, avec six chambres, une cuisine en briques à un étage avec deux chambres, citerne, puits, lieux d'aisance, etc. La propriété porte les numéros municipaux 219 et 221 rue Dauphine, elle a été achetée par feu F. E. Dupuy de Galland, pardevant Félix Grima, le 24 janvier 1843.
18—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre U sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans le carré d'ilet compris entre les rues Chartres, Royale, St-Louis et Toulouse, attenant à la maison d'Etat, et mesurant 21 pieds de face rue de Chartres sur une première profondeur de 56 pieds 10 pouces du côté de la rue St-Louis, delà 1 pouce 4 lignes du côté de la rue Toulouse sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, ensuite 9 pieds 7 pouces sur une seconde profondeur et sur une ligne perpendiculaire à la rue de Chartres de 60 pieds 5 pouces de profondeur de l'autre côté, 4 9 pieds 6 pouces sur la limite de derrière. Les améliorations comprennent un beau magasin premier étage en granit à trois étages avec hydran, etc., portant le numéro municipal 119 rue de Chartres. Cette propriété a été acquise par feu François Edmond Dupuy, de la Compagnie des Améliorations de la Nouvelle-Orléans, le 29 février 1846.
19—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre V, sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Conti et St-Louis, mesurant 21 pieds 1 pouce de face rue de Chartres, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magasin en briques, à quatre étages avec galeries en fer, hydran, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 104 rue de Chartres.
20—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville désigné par la lettre X, sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans le carré d'ilet compris entre les rues Chartres, Decatur, Conti et St-Louis, mesurant 21 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue de Chartres sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magasin à quatre étages et l'entrepôt en briques à deux étages, avec terme, lieux d'aisance, hydrant, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 102 rue de Chartres. Les propriétés décrites en dix-neuvième et vingtième lieu ont été acquises par feu F. E. Dupuy de Pierre Auguste Delachaise, le 4 avril 1848, pardevant Théo. Guyol, notaire.
21—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre W sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer en date du 20 décembre 1879 dans le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, St Louis et Bourbon, mesurant 52 pieds 8 pouces et 1 ligne de face rue Dauphine sur 80 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois à un étage, ayant 6 chambres, une grande bâtisse en briques à deux étages, ayant 2 chambres, lieux d'aisance au premier étage, et 2 chambres au second, hangar lieux d'aisance, hydran, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 96 de la rue Dauphine, et a été acquise par feu F. E. Dupuy de François Schmitt, pardevant T. Guyol, notaire, le 21 février 1846.
22—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre Y, sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Pierre, Royale, Toulouse et Bourbon, mesurant 27 pieds 2 pouces 1 ligne de face rue St. Pierre, sur 90 pieds 4 pouces, une première profondeur du côté de la rue Bourbon, sur une ligne parallèle à la rue St. Pierre vers Bourbon, puis 24 pieds 1 pouce sur une seconde profondeur, perpendiculaire, à la rue St. Pierre, 64 pieds 5 pouces de l'autre côté, et 33 pieds 4 lignes sur la limite de derrière. Les améliorations comprennent une maison en briques, à un étage, ayant 4 chambres, une cuisine en briques à un étage, ayant 2 chambres au rez-de-chaussée et 2 chambres au second étage, hydran, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 62, rue St-Pierre, et a été acquise par feu F. E. Dupuy de T. H. Holland, exécuteur testamentaire, pardevant T. Seghers, notaire, le 20 octobre 1836.
23—Le tiers indivis d'un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre G, sur un croquis ou plan dressé par Arthur de Armas, arpenteur, en date du 20 décembre 1879 dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Bourgogne, Dauphine et Conti, ayant 37 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Bienville sur 67 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la maison en briques (deux en briques) ayant quatre chambres, une cuisine en briques et à étage. Cette propriété porte le numéro municipal No 145 de la rue Bienville.
24—Le tiers indivis d'un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville désigné par la lettre B sur un croquis ou plan dressé par Arthur de Armas, arpenteur, en date du 20 décembre 1879, ayant 24 pieds de face sur la rue Bienville, sur une profondeur et face sur la rue Bourgogne, de 67 pieds 1 pouce 6 lignes, et formant l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne. Les améliorations comprennent une maison basse, en bois, occupée présentement par Grover, marchand de comestibles, une cuisine en bois et à étage, waterworks, etc.
25—Le tiers indivis de deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les lettres G et H sur un croquis ou plan dressé par Arthur de Armas, arpenteur, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet compris entre les rues Conti, Bourgogne, Remparts et Bienville, ayant les dimensions suivantes: le terrain G., 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Conti sur 134 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain H, 24 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 134 pieds 3 pouces 2 lignes entre lignes parallèles.
Les améliorations du terrain G, comprennent une maison en briques et à étage, et deux au premier, une écurie, citerne, basse, en briques, ayant trois chambres, lieux d'aisance, water-work, etc.
Les améliorations du terrain H comprennent une maison en briques et à étage, ayant deux chambres au rez-de-chaussée et à l'étage, et encore une autre bâtisse en briques ayant trois chambres, une chambre, hangars, lieux d'aisance, waterworks, etc.; également une bâtisse en briques ayant trois chambres.
Cette propriété porte les numéros municipaux 144 et 146 de la rue Conti. Ce tiers des cinq, vingt trois, vingt quatre et vingt cinq, sont vendus sujets à l'usufruit de William Brand, ou de Bourbon, aujourd'hui âgé de plus de soixante-dix ans, et ont été acquis par le défunt, par legs, de sa sœur, feue Adélaïde Dupuy, décédée, veuve de René Romain, d'après un testament fait pardevant Théodore Guyol, notaire, le 26 avril 1845.

ACTIONS DE LA COMPAGNIE DU CITY RAILROAD.

26—267 actions de $100 du City Railroad Company de la Nouvelle-Orléans.

ACTIONS DE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

27—73 actions de la compagnie d'assurance de la Nlle Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

CERTIFICAT DE TERRE DES ETATS-UNIS.

Un certificat de terre, émis par les Etats-Unis le 9 juillet 1875, en faveur de François Edmond Dupuy, pour cent soixante acres, pour services militaires rendus durant la guerre de 1812.

CERTIFICATS DE PENSION DE L'ETAT.

Deux certificats de pension—Nos. 5924 et 5925—émis par Allen Jumel, auditeur de l'Etat de la Louisiane, le 21 juillet 1877. Le premier pour la somme de $5,60, le second pour la somme de $5,20.
Conditions: Pour les actions et les warrants, PAIEMENT AU COMPTANT AU MOMENT DE L'ADJUDICATION. Pour les propriétés foncières, un tiers comptant, et le reste à un crédit d'un et de deux ans, les acquéreurs devant fournir leurs billets pour le dit crédit, lesquels seront divisés en coupons au gré des parties intéressées, et porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final. Les billets seront garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devront contenir les clauses habituelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocats, pour le cas où il faudrait recouvrer judiciairement le montant des billets et de l'assurance; aussi, transfert de la police d'assurance au porteur des billets, et l'insertion DE NON ALIENANDO.
Les acquéreurs pourront, s'ils le veulent, payer au comptant le prix entier. Les taxes dues et exigibles en 1880 seront assumées et payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs seront en outre tenus de faire au moment de la vente un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.
Actes de vente pardevant Théodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 mars—13.20,27—avr 3,10

PAR C. E. GIRARDEY

VENTE POSITIVE DE BUEN RETIRO,
Délicieuse résidence rurale.
Ferme et Orangerie
sur le Mississipi, du côté de la ville, et moins d'un mille au-dessous des Casernes, et à l'extrémité inférieure du chemin de fer de ville.

PAR C. E. GIRARDEY, ENCANTEUR—Bureau, No 31 rue du Camp—SAMEDI, 3 avril 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu positivement à l'encan, du consentement des parties—
La charmante résidence rurale, ferme modèle et orangerie, connue sous le nom de BUEN RETIRO. Cette propriété est située à un mille au-dessous des Casernes et de la station des chars, ayant 208 pieds 10 pouces de face au chemin public, avec droits de batture sur le fleuve, sur une profondeur de 2834 pieds, à la ligne inférieure qui la divise du College agricol d'Etat, et 2784 pieds à la ligne supérieure qui la sépare de la propriété de A. Lesseps. La largeur est irrégulière. Le terrain se terminant en pointe.
Sur la propriété se trouve une maison de résidence à deux étages, en briques, parfaitement construite, et des dépendances telles que: écuries, poulailler, cabanes pour travailleurs, avec une belle allée de magnolias et de chênes. La terre est très fertile et cultivée en jardin à fleurs et potager.
Le verger renferme un beau choix d'arbres fruitiers, comprenant des orangers, néfliers, poiriers importés, pacaniers, ainsi qu'une grande variété de figuiers, de vignes, le tout en bon état et en rapport. Située à une demi heure de distance du centre de la ville, par voiture, et produisant des articles fort recherchés sur le marché, cette propriété offre, comme résidence, des agréments incomparables, en même temps que, comme rapport, elle constitue un placement très avantageux.
Conditions.—Un tiers ou plus, au choix de l'acquéreur, comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat pour le cas où il faudrait recourir à des procédures judiciaires, transfert de la police d'assurance, et paiement par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix de l'adjudication.
Acte de vente par devant G. Legardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 mars—13 14-20-21 27 jusqu'à vente.

Magasin en briques à 4 étages
Et entrepôt séparé
No 73 rue Decatur (Vieille-Levée),
Entre Bienville et Conti.
Un des emplacements les plus favorables pour le commerce des liqueurs et des groceries.
Près du débarcadère des bateaux à vapeur de la côte inférieure.
Et
La maison en briques, à double corps de logis, No 112, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine.
Vente positive, du consentement des parties, pour effectuer un partage et pour liquider.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI 3 avril 1880 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan du consentement des parties, pour effectuer un partage et liquider:
1° Le magasin en briques à 4 étages, très bien disposé et solidement construit, ainsi qu'un entrepôt séparé, désigné par le No 73 rue Decatur, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et Bienville. Le terrain a 21 pieds 1 pouce, 6 lignes de face à la Vieille Levée ou rue Decatur sur une profondeur de 181 pieds, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à quatre étages, parfaitement disposé et solidement construit, désigné par le No 73 rue Decatur ou Vieille-Levée, ayant un entrepôt en briques, très vaste, séparé du bâtiment principal et offrant tous les avantages désirables sous le rapport de la lumière et de la ventilation, pour la fabrication de liqueurs, la manipulation des groceries, etc. C'est l'emplacement populaire occupé par la maison Pecheux & Cornibé qui le loue à raison de $1000 par an, sans bail.
2° La maison en briques à un étage, à double corps de logis, désignée par le No 112 rue Bienville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Bourbon et Dauphine, ayant mesure française, 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Elle se loue sans bail, au taux de $10 par mois pour chaque corps de logis et est toujours recherchée, par suite de sa proximité du quartier des affaires.
Conditions—Un tiers ou plus, au choix des acquéreurs, comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, pourvus de toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets, et paiement par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.
Actes de vente pardevant A. Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 mars—7,9,13,14,20,21,27,28 mars,au 3av

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.
Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,771.
Charles H. Culbertson et als. vs. J. P. E. Devenport, tuteur,
Pour effectuer un partage.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 91 rue Royale—Il sera vendu, SAMEDI 27 mars 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 4 février 1880 et signé le 9 février 1880.
Un certain morceau de terre de forme irrégulière avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges, servitudes et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine et Grands-Hommes, Royale ou Casacalvo, Mandeville et Marigny, décrit d'après un plan par A. de Armas, voyer, en date du 15 septembre 1874, et aché à l'acte de vente par la succession de J. C. Culbertson à Mme E. K. Culbertson, passé pardevant G. Le Gardeur, jr., notaire, 6 avril 1876, et mesurant en mesure américaine, comme suit à savoir: commençant à une distance de cent vingt sept pieds dix pouces sept lignes du coin des rues Marigny et Dauphine, le dit morceau de terre a une première profondeur de cent vingt sept pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne perpendiculaire à la dite rue Dauphine, puis se rétrécissant à angle droit sur la rue Mandeville sur une ligne mesurant dix pieds onze pouces sept lignes; puis tournant à angle droit sur la rue Royale une seconde profondeur de cinquante trois pieds dix pouces trois lignes sur une ligne parallèle avec les rues Marigny et Mandeville, puis tournant à angle droit sur la rue Mandeville, quatre-vingt pieds 5 pouces 1 ligne sur la ligne de profondeur dans le fond sur une ligne parallèle aux rues Royale et Dauphine; puis allant à angle droit sur la rue Dauphine sur une ligne parallèle aux rues Marigny et Mandeville, dix-huit pieds un pouce et trois lignes; puis tournant à angle droit sur la rue Marigny sur une ligne parallèle aux rues Dauphine et Royale, trente deux pieds, cinq pouces trois lignes; puis tournant à angle droit sur la rue Dauphine sur une ligne parallèle aux rues Marigny et Mandeville dix huit pieds trois pouces, puis tournant à angle droit sur la rue Mandeville sur une ligne parallèle aux rues Dauphine et Royale, trente-deux pieds cinq pouces trois lignes, puis tournant à angle droit sur la rue Dauphine sur une ligne perpendiculaire et allant à la rue Dauphine, cent quarante-cinq pieds quatre pouces cinq lignes et six pieds et trois lignes à angle droit sur la rue Marigny sur cinquante neuf pieds cinq pouces de face à la rue Dauphine.
Divisé pour la vente, comme suit, à savoir: Le lot A mesure cinquante-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Dauphine sur cent vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations sur ce lot comprennent une grande maison en bois à un étage avec mansarde, recouverte en ardoises, divisée en trois corps de logis, ayant trois chambres au rez-de-chaussée et une dans la mansarde, et un rez-de-chaussée ayant deux chambres, cave et lieux d'aisance; tuyaux de gaz avec appareils dans tout le corps de logis principal.
Le lot B, en arrière du lot A, mesure 17 pieds 9 pouces sur les lignes parallèles à la rue Marigny sur 48 pieds 5 pouces 1 ligne sur les lignes parallèles à la rue Dauphine.
Le lot C, en arrière du lot B, mesure 18 pieds 3 pouces sur les lignes parallèles à la rue Marigny sur 15 pieds 11 pouces et 6 lignes sur les lignes parallèles à la rue Dauphine.
Le lot D, en arrière du lot C, mesure 18 pieds 11 pouces 3 lignes sur les lignes parallèles à la rue Marigny, sur 48 pieds 5 pouces 1 ligne sur les lignes parallèles à la rue Dauphine.
Termes et conditions.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit pour billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, divisés en coupons à la convenance des vendeurs avec intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le montant ou une partie ou de la totalité des billets. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée aux vendeurs.
L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.
Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 fév—21.28—mars 6,13,20,27

Leçons et Traductions.

MLLE E. de MIRANDA ayant quelques heures de loisir donnera des leçons d'espagnol en d'italien soit à domicile ou chez elle. Elle se charge aussi de toute espèce de traductions, vice versa, d'anglais, de français, d'espagnol et d'italien. No 580 rue Magazine.
6 mars—6 fois.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

GRANDE VENTE SANS RÉSERVE DE Propriétés de choix du Second District.
Comprenant des emplacements de commerce bien connus et établis depuis nombre d'années.
Les magasins et résidences en briques à 3 étages, Nos 174, 176, 178, 180 et 182 rue Royale.
Comprenant les coins des rues Royale et St. Antoine, Royale et Ste Anne, et les résidences en briques, à 3 étages, Nos 20, 22 et 24 rue St. Antoine, vis-à-vis du Passage de la Cathédrale et les magasins et bâtisses en briques, à 4 étages, Nos 42, 44, 46 et 48 rue Ste Anne, tout près de la Cathédrale, des Cours et du Marché Français, et sur la ligne du bateau-passeur du Second District et du chemin de fer Morgan et du Pacifique, emplacements parfaitement convenables pour affaires et comme résidences que l'on désire occuper ou comme placement sûr et avantageux.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, 27 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera positivement vendu à l'encan, avec le consentement des parties, les propriétés désirables et décrites ci-dessous, à savoir—
1° Cet emplacement de commerce populaire et bien connu de Mme Lelièvre, formant le coin nord est de la rue Royale et de l'allée St-Antoine, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, allée St-Antoine et Ste-Anne. Le lot mesure 26 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 81 pieds 2 pouces de profondeur et de face à l'allée St-Antoine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la résidence et le magasin en briques à trois étages désigné par le No. 174 de la rue Royale. C'est le magasin populaire et bien connu de Mme Lelièvre, que celle-ci a occupé pendant nombre d'années comme librairie et qui est connu aussi bien par toute la Louisiane et le Sud-Ouest qu'il l'est en ville.
Le premier étage comprend le magasin et la cuisine; 2d étage, 2 salons ou chambres à coucher, et 2 chambres sur la galerie, et le troisième étage, quatre chambres; avec cour carrelée, gaz, hydrant, etc. Ce magasin fait face à la place de la Cathédrale, au square ouvert derrière la Cathédrale. Il est loué à Mme Lelièvre à raison de $720 par an, sans bail.
2° Le magasin et résidence en briques à 3 étages touchant à celui décrit ci-dessus et désigné par le No 176 de la rue Royale. Le lot mesure 24 pieds de face à la rue Royale sur 81 pieds 2 pouces de profondeur. Le rez-de-chaussée est occupé par M. Schoenfus, barbier, contient 2 chambres dans la cour en outre du magasin et de l'entrée de côté. Le 2d étage contient 2 salons et 2 chambres sur la galerie et le 3me étage 3 chambres, cour carrelée, hydrant, gaz, etc. Loué au taux nominal de $30 par mois égal à $360 par an sans bail.
3° Le magasin en briques à 3 étages et résidence désigné par le No 178 de la rue Royale, occupé par Mme L. Bussière, à raison de $30 par mois, égal à $360 par an sans bail. Le lot mesure 24 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 81 pieds 2 pouces de profondeur. Les améliorations sont les mêmes que celles décrites en second lieu et contiennent les mêmes agréments et sub-divisions.
4° Le magasin en briques et résidence à 3 étages, désigné par le No 180 de la rue Royale, occupé par différents locataires à raison de $30 par mois égal à $360 par an et également sans bail. Le lot mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur 81 pieds 2 pouces de profondeur et est amélioré comme les autres.
5° Le magasin en briques et résidence à 3 étages, désigné par le No 182 de la rue Royale et formant le coin des rues Royale et Ste Anne. Le lot mesure 21 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur et face à la rue Ste Anne de 81 pieds 2 pouces. Les améliorations et sub-divisions sont les mêmes que celles des propriétés ci-dessus décrites. Il a été occupé en partie par Mme Gruffolat à raison de $460 par an, également sans bail.
6° La maison en briques à 3 étages désignée par le No 20 de l'allée St Antoine, vis à vis de la place de la Cathédrale. Le terrain mesure 18 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à l'allée St Antoine sur 41 pieds 5 pouces de profondeur, elle contient 2 chambres à chaque étage avec cour carrelée, hydrant, etc.
7° La maison en briques à 3 étages désignée par le No 22 de l'allée St Antoine. Le lot mesure 18 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à l'allée St Antoine sur 41 pieds 5 pouces de profondeur et contient les mêmes agréments que la maison No 20.
8° La maison en briques à 3 étages No 24 de l'allée St-Antoine contenant 2 chambres à chaque étage avec hydrant, cour carrelée, etc. Le lot mesure 18 pieds 5 pouces de face à l'allée St Antoine sur 41 pieds 5 pouces de profondeur.
9° Le magasin en briques à deux étages avec mansarde désigné par le No. 42 de la rue Ste-Anne. Le terrain mesure 37 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 66 pieds et un petit morceau dans le fond de 4 pieds 5 pouces sur 12 pieds 10 pouces.
10° Le magasin en briques et résidence à deux étages avec mansarde touchant à la propriété ci-dessus décrite. Le terrain mesure 37 pieds de face à la rue Ste Anne sur 78 pieds 10 pouces de profondeur. Les étages inférieurs des Nos 42 et 44 de la rue Ste Anne sont occupés par M. Bonne, entrepreneur de pompes funèbres à raison de $14 par mois sans bail et les étages supérieurs par les cours dont les loyers sont payés par la Ville de la Nouvelle-Orléans.
11° La maison en briques à deux étages ayant au rez-de-chaussée désignée par le No 46 rue Ste-Anne. Le terrain mesure 37 pieds, 6 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 78 pieds 10 pouces de profondeur. Le second étage renferme 4 chambres dans les bâtisses principales—cuisine à deux étages en briques, séparée du corps de logis, dans laquelle il y a 2 chambres à chaque étage, lieux d'aisance, le tout en bon état, loués en partie seulement, au mois sans bail.
La description et les dimensions de la propriété sont conformes sur le plan tracé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 27 février 1880 et bien annexé à l'acte de transfert fait devant le notaire ci-après nommé.
En égard à sa proximité de la cathédrale et des maisons de cour et du grand marché français, cette propriété sera toujours de la valeur. Ce voisinage ayant subi quelques améliorations modernes, elle pourra être complétée parmi les propriétés qui ont le plus de valeur et qui rapportent le plus de cette ville.
L'attention des capitalistes est particulièrement appelée sur cette vente qui sera positive, sans réserve, et qui se fera d'après les conditions favorables suivantes:
Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et le reste à crédit, à 1 et 2 ans, en billets payables en billets de 1 et 2 ans garantis par des hypothèques spéciales, lien du vendeur sur la propriété vendue portant intérêt de 8 pour cent par an avec toutes les clauses usuelles, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en percevoir le montant.
Les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets, les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication; ils devront en outre payer comptant les frais d'annonces et la commission de l'encanteur pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication devra être fait au moment de l'adjudication.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave DeArmas, notaire.
28 et 29 fév—6, 7.13.14,20 à la vente.

Propriété Commerciale et Résidence de Choix dans le 1er et le 2me Districts.

Le Magasin en briques à trois étages, No 70 rue de la Commune, entre Magasins et Tchoupitoulas.
Les deux Maisons de résidence et Magasins en briques, à trois étages, No 144 et 146 rue Royale, entre St.-Pierre et Toulouse.
Vente certaine du consentement des parties intéressées pour satisfaire un jugement.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, 3 avril 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, seront positivement vendues à l'enchère publique, du consentement des parties intéressées, pour satisfaire un jugement, les propriétés de choix ci-après décrites, savoir:
1° Le magasin en briques, à 3 étages, désigné par le No 70 rue de la Commune, dans le carré borné par les rues Commune, Tchoupitoulas, Magasins et Gravier. Le terrain mesure 25 pieds de face rue de la Commune sur 85 pieds de profondeur. Il est à proximité des grands magasins de MM. Albert Baldwin & Co., Zuberbier & Behan, et dans le centre d'un quartier commercial établi depuis nombre d'années.
Le magasin est connu comme l'emplacement commercial de MM. Vizard et Cie, successeurs de Ed. Voerster, agent pour la vente des célèbres bières Anheuser et importateur de produits chimiques étrangers, etc., sans bail.
2° Les deux maisons de résidence et magasins à trois étages en briques solidement construites et centralement situées, désignées par les Nos 144 et 146 rue Royale, dans le carré borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre. Les terrains mesurent, chacun, 21 pieds 10 pouces 5 lignes de face rue Royale sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ainsi que les deux maisons de résidence et magasins en briques à trois étages superbement construits et arrangés confortablement, désignées par les Nos 144 et 146 rue Royale.
La partie supérieure du No 146 est connue comme la demeure du Dr. Isidore Labatut et le rez-de-chaussée comme le bureau de M. Edouard Bermudez. La partie inférieure du No 144 est occupée par M. Octave de Armas notaire, dont le bureau y est établi depuis nombre d'années. La partie supérieure, avec la porte cochère, est louée jusqu'au 30 septembre 1880.—De plus amples renseignements seront fournis à la vente.
Cette propriété est comptée parmi les meilleures comme résidence à cause de son quartier respectable et central dans le deuxième district.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, selon l'option des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets garantis par hypothèques spéciales et lien de vendeur avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication, et en outre le paiement comptant la commission de l'encanteur et les frais d'annonces. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera exigé des acquéreurs au moment même de l'adjudication. Les actes de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
7mars—7,9,13,14,20,21,27,28 avril, au 3

Excellent emplacement pour bâtir, Et une maison en briques à un étage, rue des Remparts, près Esplanade

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 20 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu positivement à l'encan—
Cet excellent emplacement à bâtir et la maison en briques à un étage, pour magasin et résidence, formant l'angle N. E. des rues Remparts et Quartier, dans l'ilet borné par les rues Remparts Bourgogne, Esplanade et Quartier. La propriété comprend presque la moitié de toute la façade de la rue des Remparts, entre Esplanade et Quartier, mesurant 78 pieds, 1 pouce, 1 ligne de face à la rue des Remparts, sur une profondeur et façade sur la rue du Quartier de 64 pieds, entre lignes parallèles. Ensemble avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent et consistant en une maison en briques à un étage avec cuisine solidement construite, désignée par le No 306 Remparts. Le voisinage est un des plus agréables de cette rue populaire, et la propriété est aussi désirable, comme location d'affaires, que comme résidence de choix.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à deux ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur avec les clauses habituelles de 8 0/0 par an d'intérêt; 5 0/0 honoraires d'avocat, transfert de polices d'assurance, paiement par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication. L'acquéreur devra en outre payer comptant les frais d'encanteur pour annonces et la vente de la propriété.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. A. Bienvenu, notaire.
6 mars—6, 7, 13, jusqu'à vente.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Deux magnifiques cottages en bois, récemment bâtis, rue Louisa, entre Craps et Grands-Hommes.
Un des plus jolis quartiers du Troisième District.
Vente positive pour effectuer un partage.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI 13 mars 1880, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu à l'encan—
1° La belle résidence en bois (cottage) récemment bâtie, désignée par le No 63 de la rue Louisa, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, Craps et Grands Hommes.
Le lot mesure 40 pieds de face à la rue Louisa sur 118 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Cette résidence est très coquette et vient d'être bâtie, ayant un jardin devant et un sur le côté, galerie, 5 magnifiques appartements, cuisine, cuve, etc., et entourée d'une magnifique et riche grille en fer.
2° Le lot avec les améliorations derrière la propriété ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Piété sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, contenant 4 chambres et écurie, connue sous le No 74 rue Piété.
3° La jolie maison cottage en bois, nouvellement bâtie, désignée par le No 65 de la rue Louisa, et attenante à la propriété ci-dessus décrite.
Elle comprend six appartements, hangar, etc, est aussi bâtie à distance du trottoir et entourée d'une grille en fer. Le terrain mesure 26 pieds de face rue Louisa sur 118 pieds, 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
La propriété peut être occupée immédiatement. Elle est située dans le voisinage des résidences de MM. Dupas, Fitzgerald et Desmaisons.
Conditions—Une moitié ou plus du prix de l'adjudication payable comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reliquat à un crédit d'un ou deux ans, payable en billets hypothécaires et lien du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an et 5 pour cent honoraires d'avocat: la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 fév.—fév22,28,29 mars au 13

LA BOULANGERIE DU PEUPLE.

Une maison de commerce établie depuis nombre d'années et située dans un quartier central de la ville,
Rue de la Douane, près Canal, entre Bourbon et Dauphine.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI 20 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, sera positivement vendue à l'enchère publique—
Cette maison de commerce populaire connue sous le nom de "Boulangerie du Peuple," et désignée par le No 131 rue de la Douane, dans le carré d'ilet compris entre les rues Canal, Douane, Bourbon et Dauphine.
La propriété mesure 32 pieds 2 pouces et 7 lignes de face rue de la Douane, sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques, à 2 étages, avec dépendances, où se trouve un énorme four, etc., magasin désigné par le numéro municipal 131 rue de la Douane. Pour ce genre de commerce cette maison est si bien centralement située et également propre à tout autre genre de commerce ou convenable comme résidence. Vente positive par consentement des parties intéressées et possession donnée du moment ou les conditions de la vente auront été remplies.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reliquat à un crédit de 1 ou 2 ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication, ainsi que les frais de publication et la commission de l'encanteur pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de la vente sera exigé au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Chas. G. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur. 28 fév—

Maison agréable, en briques et à deux étages, No. 191 rue Dauphine, entre Dumaine et Ste-Anne, près l'académie du Sacré-Cœur.
Cottage en bois, No. 203, rue Dumaine.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau, No. 31 rue du Camp—SAMEDI, 13 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu positivement à l'encan, les propriétés ci après décrites—
1° La maison en briques et à deux étages agréable sous tous les rapports, No 191 rue Dauphine dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste-Anne. Le terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Elle renferme un vestibule et 2 salons, salle à manger, cuisine et autres dépendances. Au rez-de-chaussée, vestibule, grandes chambres à coucher, cabinets de toilette au premier, allée interne, cuve waterwork, gaz, etc.
2° Le cottage double en bois, à un étage, désigné par le No. 203, rue Dumaine, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Tremé et Marais. Le terrain a environ 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Il a un joli voisinage très tranquille.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, avec les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, et 5 pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de procès, transfert des polices d'assurance, les taxes payables en 1880 à la charge de l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé sur le prix de vente au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant N. A. Bienvenu, notaire.
24 et 29 fév. 6 mars jusqu'à vente.

PLACEMENT DE PREMIER ORDRE
—DANS LES DEUX—
Maisons de résidence en briques, à deux étages, en face de la
PLACE CONGO,
Rue des Remparts, entre Orléans et St-Pierre.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI 13 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, seront positivement vendues à l'enchère publique—
Ces maisons de résidence à deux étages en briques centralement situées et désignées par les Nos. 138 et 140 rue des Remparts, Bourgogne, St Pierre et Orléans. Les terrains mesurent, chacun, environ 30 pieds de face rue des Remparts, sur une profondeur d'environ 73 pieds plus ou moins, avec le droit de servitude d'une allée ou passage, s'ouvrant rue d'Orléans. Chaque maison renferme un corridor, deux salles à manger avec celle à manger séparée du corps de logis, quatre chambres à coucher dans la bâtisse principale et deux attenantes au corps de logis, hydrant, etc., etc. Elles sont louées, chacune à raison de $300 par an.
Conditions:—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la différence à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, police d'assurance transférée et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant de ce prix sera exigé au moment même de l'adjudication. L'acte de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28fév—28.29fév—6mars au 13

LE PETIT COTTAGE.

Avec deux grands terrains plantés d'orangers, et d'une variété de plants et arbustes.
Rues Esplanade et Washington, entre celles Dupré et Gayoso.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, 13 mars 1880, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu à l'encan—
Le petit cottage en bois faisant face aux rues Esplanade et Washington dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Washington, Dupré et Gayoso. Cette propriété comprend deux lots magnifiquement situés, mesurant à peu près 63 pieds de face à chacune des rues ci-dessus nommées sur 127 pieds de profondeur. Le terrain est le plus élevé de la ville et est planté d'orangers en rapport et d'une grande variété de plantes et d'arbustes.
CONDITIONS—1/2 ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un an de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 0/0 d'intérêt par an, 5 0/0 honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication et payer en outre les frais de l'encanteur pour les annonces et pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication sera exigé avec un titre parfait et dégagé des réclamations de Mme Gaines.
Acte de vente par devant A. Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs
28 fév—28, 29 fév 6mars à la vente.

Une admirable maison de résidence de laquelle on a une magnifique vue de la place Jackson. Au centre du second district. Accessible aux affaires, églises, écoles, marchés et lieux d'amusements.
La magnifique résidence en briques No. 42 de la rue St-Pierre.
Le magasin en briques et résidence que l'on peut transformer en jardin.
Vente positive pour cause de départ.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI 20 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—
1° Cette magnifique résidence en briques à 4 étages, désignée par le No 42 de la rue St-Pierre, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Royale, Chartres et Toulouse. Le lot mesure 28 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Pierre, sur 106 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques à 4 étages désignée par le No 42 de la rue St-Pierre, à bel extérieur, avec grandes chambres, élégamment meublées, aux plafonds élevés, et comprenant tous les agréments d'une maison de résidence de premier ordre.
2° La maison et le morceau de terre qui touche à la propriété ci-dessus décrite, connue sous le nom de "The Court" et désigné par le No 40 de la rue St-Pierre. Le lot mesure 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St Pierre, sur une profondeur entre lignes parallèles de 85 pieds 8 pouces et 7 lignes, de quel point il est élargi de 5 pieds 5 pouces et s'étend sur la rue Toulouse 20 pieds 9 pouces, et s'élargit alors de là à l'extrême ligne du fond, 24 pieds 8 pouces et 4 lignes sur chacune des lignes de côté, et 32 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, tout plus ou moins.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques et résidence à un étage ci-dessus décrit. Si ce terrain est ajouté à la bâtisse principale et converti en un joli jardin, on aurait trouvé une résidence plus agréable comme emplacement ou pour un homme de profession. Cette propriété est à proximité de la Cathédrale, de la rue du Canal, du marché et des lieux d'amusements, et on obtient une vue magnifique de la place Jackson, de la Levée et du fleuve. On ne saurait se trouver une meilleure résidence ou un placement plus avantageux.
Termes et conditions—1/3 ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication sera exigé au moment de la vente.
Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. A. Bienvenu, notaire.
28 fév—28, 29 fév—6, 7, 13 mars à la vente.

L'Abeille de [illegible]
Bureaux, [illegible]
NOUVE[LLE-ORLÉANS]
SAMEDI [illegible]
Licences d[illegible]
Départe[ment]
LES dispositions [illegible]
Aux Contribu[ables] Taxe[s]
Chemiserie [illegible] Pari[s]
SYDNEY [illegible]
Chaus[sures] J. A. L[illegible]
M. AND[illegible] No 51 Royale
FEUIL[LETON]
LE R[illegible]
BRAVE [illegible]
M. EDMO[ND illegible]